

# TSBM —Assemblée générale du 18/06/2016

Mesdames, Messieurs bonjour et merci de votre présence.

Le quorum, qui est cette année de 52 membres présents ou représentés, est atteint à 14 heures et 20 minutes.

65 adhérents sont présents ou représentés sur un total de 156, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

## **Recueillement :**

Au cours de cette saison sportive nous avons eu à déplorer la disparition de notre ami Francisco DOMINGUEZ.

Le Président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en sa mémoire.

Je vous remercie.

## **Avant propos:**

Un accident domestique invalidant est arrivé à notre trésorier juste avant notre assemblée. Il ne peut donc pas être parmi nous aujourd'hui. Il m'a toutefois fait parvenir la comptabilité par internet mais nous ne pouvons pas avoir les pièces comptables aujourd'hui. Elles pourront être étudiées ultérieurement par les commissaires aux comptes que vous allez désigner et leurs conclusions seront mises sur notre site avec le présent compte rendu d'assemblée générale.

Je sou mets au vote de l'assemblée cette proposition. Si un seul d'entre vous est contre ou s'abstiens, nous ne pourrons pas tenir cette assemblée et elle sera convoquée à une date ultérieure.

## **Commissaires aux comptes :**

Je remercie par avance les deux adhérents qui voudront bien vérifier les comptes pendant l'assemblée et nous faire part de leurs remarques lors de la présentation du rapport financier. Il est fait appel à candidatures.

Les adhérents qui sont candidats et sont donc proposés au vote de l'assemblée pour être commissaires aux comptes sont monsieur DUMAY Bernard et monsieur ANTOINE Olivier.

*Aucune voix contre, aucune abstention, ils sont donc élus à l'unanimité.*

## **Rapport moral**

Pour la saison sportive 2015-2016, le nombre de nos licenciés est de 156, soit une légère progression par rapport à la saison dernière. (151)

### Fréquentation :

La fréquentation des stands est bonne, les samedis de tir contrôlé il y a affluence c'est bien normal mais la bonne ambiance règne toujours et je vous en félicite..

La présence, certains jours, des policiers, municipaux ou nationaux, et de la FLS de Marcoule pour leur formation continue, n'a pas perturbé nos activités.

Je vous rappelle que si vous vous trouvez en présence de l'occupation du 25 mètres par la Police Nationale ou par les Polices Municipales de PONT ou de BANOLS, vous devrez aller tirer sur le 100 mètres car l'entraînement de la police ne permet pas une utilisation simultanée du 25 mètres par nos adhérents.

Par ailleurs, si vous vous trouvez, sur le pas de tir 100 mètres en présence de la FLS de Marcoule vous pouvez utiliser les places disponibles pour effectuer vos tirs mais vous devez suivre les commandements du moniteur de tir de la FLS pour les séquences de tir.

### L'entretien :

Les stands sont entretenus par quelques bénévoles et je tiens à les remercier chaleureusement au nom de tous.

Pour ceux qui ne veulent pas donner un coup de main, il faut absolument ne pas salir et enlever tout déchet résultant de votre pratique car il serait anormal de créer du travail supplémentaire aux bénévoles.

Je vous rappelle que le ramassage des douilles vides doit être fait par chaque tireur en fin de séance et celles-ci doivent être mises dans les récipients mis à votre disposition. Pour ceux qui tirent avec des cartouches de surplus militaires avec des douilles en fer, vous devez les emporter avec vous après le tir car nous ne pouvons recycler que les douilles laiton.

Prochainement nous allons devoir changer une série de pares balles sur le 100 m et nous ferons appel à vous pour que ce travail soit mieux partagé que par le passé.

### Les tirs contrôlés :

Les tirs contrôlés se font le premier samedi de chaque mois (sauf en juillet et en août) sous la direction du vice président, Monsieur Robert PEREZ et, ou, du président Jean-Pierre VIALLE. Faites un effort pour respecter ces dates, même si une séance de rattrapage est possible un autre jour, limitez vos demandes au maximum car nous aussi nous venons pour faire du tir et pas uniquement pour faire de la paperasse.

## TSBM —Assemblée générale du 18/06/2016

### La sécurité :

Je vous rappelle que la sécurité sur nos stands est l'affaire de tous. Nous faisons régulièrement des travaux pour entretenir et améliorer les conditions pour que notre pratique soit la plus sûre possible mais vous devez avoir conscience que c'est chaque tireur qui, dans sa pratique, a la maîtrise de la sûreté de son tir. Pour cela les consignes édictées par la FFTir doivent être respectées à la lettre, tous les tirs doivent se faire de telle façon que le projectile, après avoir traversé la cible, se fiche dans la bute de tir et en aucun cas ne puisse ricocher.

Vous êtes responsables de vos tirs, vous devez tout mettre en œuvre pour éviter tout incident de tir.

Nous venons de fabriquer des portes cibles pour le 100 m. Ils doivent être impérativement utilisés pour les tirs aux distances inférieures à 100 m.

Pour les tirs à 100 m les tireurs peuvent avoir leur porte cible à poser sur le rail.

### Le point sur le projet de 200 m :

Ce projet est devenu pour moi une source de tracas et de soucis qui finissaient par atteindre mon moral et ma santé. J'ai décidé de relâcher la pression et de regarder à distance, comme la grande majorité d'entre vous, les avancées futures.

Pour info, nous avons, à quelques uns, coulé la dalle et nous avons stocké la structure du bâtiment, y a plus qu'à !!!

### Conventions :

Les conventions d'utilisation de nos installations par les polices nationale et municipales sont toujours en cours.

La convention d'utilisation de nos installations par la FLS de Marcoule est signée pour cinq ans.

L'utilisation de nos installations dans le cadre de l'une ou l'autre de ces conventions se fait à chaque fois un jour de semaine en dehors du mercredi et du samedi et le président est prévenu à l'avance des dates prévues.

### Ecole de Tir :

C'est pour moi une grande déception et je pense que pour les moniteurs qui ont œuvré pendant plusieurs années, il en est de même, mais nous devons nous résoudre à fermer notre école de tir.

Il n'y a pas de relève pour les moniteurs et la fréquentation par les jeunes est insuffisante.

### Travaux réalisés :

→25m

Remise aux normes de l'installation électrique  
Quelques retouches de colmatage des fuites de notre toiture.

→100m

Remplacement de quelques pare balles qui ont été très rapidement abimés par des tirs effectués au mépris de toute règle de sécurité. Ce comportement est inadmissible.

→200m

Réalisation de la dalle du pas de tir

### Travaux à prévoir :

→25m

Réfection de la butte de protection devant les cibles  
Installation d'un robinet et remise en fonction de l'eau courante

→100m

Remplacement des pare balles détériorés.  
Butte de tir 100m à refaire  
Etudier comment perfectionner ou remplacer le système des buttes intermédiaires pour supprimer les risques de ricochet.  
Prévoir la réalisation de l'enfouissement du câble électrique d'alimentation du 100m que nous devons remplacer.  
Ranger les poutrelles fer pour faciliter la coupe de l'herbe et l'entretien.

→200m

La décision vous appartient !

### Cinquantenaire :

Notre association vient d'avoir cinquante ans. Je vous livre cette information bien que je me sois rendu compte, après ma proposition lors de la dernière AG, que cela n'intéressait pas grand monde.

## Rapport sportif:

Notre club a organisé cette année encore les CHAMPIONNATS INTERDEPARTEMENTAUX SILHOUETTE METALLIQUE carabine 22lr et Field Pistol les 23 et 24 avril 2016 (tous les départements de la ligue sont venus tirer chez nous.), ainsi que les CHAMPIONNATS REGIONAUX SILHOUETTE METALLIQUE carabine 22lr et Field Pistol les 28 et 29 mai 2016. Je tiens à remercier les arbitres et les bénévoles qui ont permis que ces manifestations se déroulent au mieux.

Nos tireurs ont aussi participé aux compétitions officielles suivantes :

- Championnat Départemental 10 m « école de tir » 2016 à NIMES (Gard)

2 jeunes tireurs engagés M. Johan FLOURET classé premier en Poussin Garçon  
M. Ulysse LEBOUTEILLER classé premier en Benjamin garçon.

Un grand bravo pour leur performance.

- Championnats Régional 10 m « école de tir » 2016 à NARBONNE (Aude)

Nos 2 jeunes étaient engagés mais n'ont pas obtenu de médaille.

- Championnat Départemental TAR 2015 à UZES (Gard)

12 tireurs engagés dans les 6 disciplines, avec les résultats suivants :

Philippe POURSEL 2 médailles d'argent.

Pascal MARGOTTEAU 2 médaille d'or et 1 médaille d'argent.

Thierry FRIES 1 médaille d'argent

- Championnat Régional TAR 2015 à LEZIGNAN CORBIERES (Aude)

2 tireurs engagés (messieurs : Pascal MARGOTTEAU et Philippe POURSEL.) dans 3 disciplines avec les résultats suivants :

Pascal MARGOTTEAU 1 médaille d'or

Philippe POURSEL 1 médailles de bronze

- Championnat Inter Départemental Silhouettes Métalliques carabine 22lr 2015 à BAGNOLS SUR CEZE

5 tireurs engagés (messieurs :Olivier ANTOINE, Philippe GENTIL, Jean-Claude HERAUD, Pascal MARGOTTEAU, Frédéric PAMPALONI.)

-En carabine légère :

Jean-Claude HERAUD médaille d'or

Pascal MARGOTTEAU médaille d'argent

Philippe GENTIL. Médaille de bronze

-En carabine silhouette

Jean-Claude HERAUD médaille d'or

Pascal MARGOTTEAU médaille d'argent

Olivier ANTOINE médaille de bronze

-Au combiné carabine :

Jean-Claude HERAUD médaille d'or

Pascal MARGOTTEAU médaille d'argent

Olivier ANTOINE médaille de bronze

- Championnat Inter Départemental Silhouettes Métalliques Field Pistol 2015 à BAGNOLS SUR CEZE (Gard)

3 tireurs engagés.(messieurs : Pascal MARGOTTEAU, Frédéric PAMPALONI, Olivier ANTOINE.)

-En visée optique :

Pascal MARGOTTEAU médaille d'argent

-En visée ouverte :

Pascal MARGOTTEAU médaille d'argent

Frédéric PAMPALONI médaille de bronze

-Au combiné Field Pistol :

Pascal MARGOTTEAU médaille d'argent

- Championnat Régional Silhouettes Métalliques carabine 22lr 2016 à BAGNOLS SUR CEZE

4 tireurs engagés. (messieurs : Olivier ANTOINE, Jean-Claude HERAUD, Pascal MARGOTTEAU, Frédéric PAMPALONI.)

-En cabine Légère :

Jean-Claude HERAUD médaille de bronze

-Au combiné Carabine

Jean-Claude HERAUD médaille de bronze

- Championnat Régional Silhouettes Métalliques Field Pistol 2016 à BAGNOLS SUR CEZE

1 tireur engagé. (monsieur : Pascal MARGOTTEAU)

Messieurs Jean-Claude HERAUD et Pascal MARGOTTEAU participeront aux championnats de France Silhouettes Métalliques

*Après lecture du rapport moral et du rapport sportif le président les soumet au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, les rapports moral et sportif sont votés à l'unanimité.*

## Tarifs des licences:

Pour les ressortissants des CE de Marcoule, vous devez fournir au moment du renouvellement de la licence un document attestant de votre qualité d'ayant droit que vous devez vous procurer auprès de vos secrétariats de CE. Sans ce document le tarif général vous sera appliqué.

C'est la troisième saison que nous demandons aux adhérents de faire le chèque de renouvellement de leur licence au moment de l'assemblée générale ou au plus tard avant fin juin pour faciliter le travail de saisie avec la Fédération. (Les chèques n'étant encaissés que début septembre).

Trop de renouvellements sont faits en retard ce qui a pour effet de réduire sérieusement la portée de cette mesure.

Les négligents doivent être mieux sanctionnés. Je vous propose donc la mesure incitative suivante :

Le prix de la licence pour la saison prochaine est fixé à 160 euros pour les ayants droit des CE de Marcoule et 180 euros pour les extérieurs avec une remise de 30 euros pour les adhérents qui payent leur licence au plus tard le samedi 25 juin 2016.

*Le président soumet cette proposition au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, la proposition est adoptée à l'unanimité.*

## Rapport financier:

En l'absence du trésorier, le rapport financier est présenté et détaillé par le président, mais au préalable le Président attire l'attention de l'assemblée sur la subvention de la Mairie qui pour cette année a été de 250,00 euros et que nous l'avons destiné en priorité à l'école de tir.

*Le président soumet cette proposition au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, une abstention, la proposition est adoptée à l'unanimité.*

## Elections :

Conformément à nos statuts, le conseil d'administration de notre association est démissionnaire et nous devons procéder à son renouvellement.

Après l'appel à candidature et avec les adhérents déjà impliqués dans la vie du club, nous vous présentons une liste de 12 adhérents pour la constitution du conseil d'administration. Je prie les adhérents qui ont postulé et qui ne sont pas dans cette liste de bien vouloir m'excuser mais le nombre de membre de notre conseil d'administration est fixé à 12 par nos statuts (pas un de plus, pas un de moins).

- Olivier ANTOINE
- Régis BEAUDROIT
- Daniel BELLET
- Philippe GENTIL
- Pascal MARGOTTEAU
- Michel PERBET
- Robert PEREZ
- Philippe POURSEL
- Joël RIGOUX
- Claude TEMPORAL
- André TRUNFIO
- Jean-Pierre VIALLE

*Le président soumet cette proposition de liste au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, la proposition est adoptée à l'unanimité.*

## Questions diverses:

M. Joël RIGOUX, secrétaire de notre association, tient à remercier les adhérents qui ont participé aux travaux du 200 mètres et précise qu'il serait dommage que cela s'arrête là !

*Aucune autre question diverse n'étant proposée par l'assemblée, le président lève la séance après avoir remercié vivement les participants et les convie à partager le verre de l'amitié.*

Le président  
J.P. VIALLE

Le trésorier  
P. POURSEL

Le secrétaire  
J RIGOUX